



Détention provisoire pour un citoyen de EU?

Par **Ami**, le **24/10/2011** à **15:59**

Bonjour,

qu`ai une question concernant la possibilité de la détention provisoire pour un délit en flagrant délit (tentative de vol avec effraction) d`une personne étrangère (EU) qui n`a pas son domicile en France. Est-ce que cela une raison suffisante pour une détention provisoire?

Merci pour votre réponse,
Un Ami

Par **youris**, le **24/10/2011** à **17:01**

bjr,

les lois françaises s'appliquent aux personnes sur le territoire français sauf immunité pour certaines.

Article 113-2

La loi pénale française est applicable aux infractions commises sur le territoire de la République.

la nationalité de celui qui a commis (ou suspecté d'avoir commis) l'infraction est sans incidence sur les peines encourues.

cdt